

La société [FRANCE PARATONNERRES](http://www.france-paratonnerres.com) / T : 05.55.52.39.33 (siège à Limoges) défend la technologie française avec le système paratonnerre à dispositif d'amorçage (PDA). La société, qui compte une vingtaine de salariés pour un chiffre d'affaire de 1,8 M€, est en concurrence avec plusieurs fabricants américains qui continuent de développer les paratonnerres à tiges simples (PTS). Afin de promouvoir la technologie des PDA, la dirigeante de France Paratonnerres, Elysabeth Benali, espère une directive européenne qui viendra confirmer les normes déjà existantes. Ainsi, la société France Paratonnerres est membre du groupe [AFNOR](http://www.afnor.org) et du Comité européen de normalisation. L'enjeu est de protéger le savoir-faire français, notamment en créant des partenariats avec les écoles d'ingénieurs de la région, qui pourraient produire de nouveaux dispositifs brevetés.

www.france-paratonnerres.com